

7 janvier 2016

Sommaire

- Non au CCF !
- Appel à la grève du 26 janvier
- Salut René
- Au calendrier...

2015 - 2016 **Bulletin académique n° 3**



NON au CCF ! Signez la pétition du SNETAA-FO

Le SNETAA-FO exige sa suppression car :

- le diplôme national est mis à mal par le CCF qui ne garantit plus l'objectivité et le niveau attendu

- le CCF est chronophage pour les personnels. Il est organisé par le seul enseignant puisque l'administration est indigente et ne veut pas transformer les CCF en examens terminaux

- le CCF demeure dans sa complexité une surcharge de travail qui n'est plus rémunérée C'EST INACCEPTABLE !

Le SNETAA-FO revendique une charge de travail «décente-acceptable-digne» avec une rémunération «décente-acceptable-digne» ainsi qu'un diplôme national reconnu.

Le SNETAA-FO exige la suppression du CCF. De tous les CCF !

Le SNETAA-FO réclame le retour à l'évaluation ponctuelle terminale pour toutes les épreuves.

Je suis PLP, enseignant-e, personnel de l'Éducation, lycéen-ne, parent d'élève, citoyen-ne et je demande l'abandon du CCF comme modalité de délivrance du diplôme.

JE SIGNE LA PÉTITION

https://www.change.org/p/%C3%A0-toute-personne-qui-serait-concern%C3%A9e-par-le-ccf-dites-non-au-ccf?recruiter=445355962&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive

26 janvier : le SNETAA-FO appelle à la grève

Le gouvernement a confirmé son programme : prolongation quasi permanente de l'état d'urgence, et au même moment, poursuite et accélération de sa politique de casse de toutes les garanties collectives et de l'ensemble des conquêtes sociales.

Dans la fonction publique, le point d'indice est gelé depuis 2010, les postes manquent partout, la réforme territoriale et la loi de refondation de l'école sont en passe de dynamiser le service public et les statuts... et le gouvernement annonce qu'il faut aller toujours plus loin dans la mise en oeuvre de l'austérité et des réformes en cours.

7 années de blocage des salaires, de baisse des revenus : les personnels n'en peuvent plus ! Non seulement, aucune augmentation n'est prévue pour 2016 mais l'application à marche forcée du protocole PPCR (« *parcours professionnels, carrières et rémunérations* ») et de RIFSEEP (*régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel*) va se traduire par l'individualisation des salaires, et de nouvelles remises en cause statutaires.

N. Vallaud Belkacem l'a réaffirmé à l'occasion de ses vœux : il faut aller jusqu'au bout des réformes engagées.

Réforme des rythmes scolaires, réforme du collège, **régionalisation de l'enseignement professionnel**, fusions d'universités... : tout cela ne suffit pas. Elle prépare une nouvelle remise en cause des obligations de service des professeurs des écoles. Elle prétend amener les organisations syndicales à un diagnostic partagé sur la réforme du lycée (dont tous les syndicats reconnaissent qu'elle est un fiasco) pour étendre au lycée la logique du socle commun contre les disciplines, contre les connaissances. Egalement en projet la fusion des écoles et des collèges dans un même « établissement du socle commun » sous la tutelle des collectivités locales.

Avec la réforme territoriale, « tout pouvoir » est donné dès 2016 aux préfets des « grandes régions » et aux nouveaux recteurs de régions académiques pour remettre en cause les structures existantes, fusionner, mutualiser, tailler dans les effectifs. L'une après l'autre, toutes les mesures de la réforme territoriale et de la loi de refondation de l'école sont en passe de faire exploser l'école républicaine et les statuts nationaux de toutes les catégories de personnels pour les remplacer par une école des territoires, c'est-à-dire par une multitude de règles fixées localement.

Voilà pourquoi le SNETAA-FO s'associe à la nouvelle journée nationale de grève et d'actions du mardi 26 janvier 2016.

Disparition de René Michoulier,

PLP Lettres-Histoire, responsable du Sncfolc devenu membre du Snetaa-FO dans le cadre de notre intégration progressive dans la confédération, animateur de la FNEC dans l'académie il fut également secrétaire général de l'UD FO du Doubs.

René était un pilier du syndicalisme. Sa liberté de penser et son franc-parler l'ont fait respecter et le plus souvent apprécié de tous, du haut en bas de la hiérarchie. C'est dire combien nous pouvons déplorer sa disparition.

René c'était une voix, forte et rauque, et une voie, une pensée en actes. Ses interventions ne laissaient personne indifférent. Il nous manque déjà.

Salut camarade, adieu l'ami...

CONTACTS ACADEMIQUES

Secrétaire académique : Nicolas DEMORTIER – 0384784099 - 06 08 23 88 22 - snetaabes@orange.fr

Secrétaire académique et nationale : Marie-Jo HUGONNOT - 0963605146 - 06 08 64 57 94 -

M7J8H9@aol.com

Secrétaire départementale du Doubs : Sonia CAMINATI - SEP Xavier MARMIER - PONTARLIER

Secrétaire départemental du Jura : Mohamed AARRAS - EREA La Moraine - CROTENAY

Secrétaire départemental de Haute-Saône : Didier MARC – SEP Lumière – LUXEUIL LES BAINS

Secrétaire départementale du Territoire de Belfort : Marie-Jo HUGONNOT - LP Jules Ferry – DELLE

AU CALENDRIER

Vendredi 15 janvier matin: Commissaires paritaires examen des dossiers interacadémiques

Vendredi 15 janvier après-midi : Bureau académique

Jeudi 21 janvier matin : GT voeux et barèmes mutations interacadémiques

Jeudi 21 janvier : InterFnec

Vendredi 22 janvier : Comité Technique Académique (CTA)

Mardi 26 janvier : **Journée d'actions et de grève à l'appel de l'intersyndicale**

Lundi 21 mars : **CAPA des PLP notation administrative & congés de formation**

